

# VIRIGNIN

*Porte du Bugey*

2ème trimestre  
2020

Bulletin d'informations municipales

## Horaires d'ouverture

Lundi	}	9h00 à 12h00
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi :		8h00 à 11h00

MAIRIE DE VIRIGNIN  
570 avenue du Bugey — 01300 VIRIGNIN  
<http://www.virignin.fr>  
Tél: 04 79 81 92 15  
[mairiedevirignin@wanadoo.fr](mailto:mairiedevirignin@wanadoo.fr)





Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 15 mars 2020, vous avez rejoint les urnes malgré l'annonce des premières mesures gouvernementales face au virus COVID-19 et à ce titre je tenais personnellement à vous remercier ainsi qu'au nom de tout le conseil municipal.

Un peu plus de 2 mois se sont écoulés entre le scrutin du 15 mars et le conseil d'investiture du 25 mai dernier. C'est pour moi un très grand honneur de m'adresser à vous, pour la première fois, dans ma fonction de Maire. Je voudrais remercier très sincèrement le conseil municipal pour la confiance qu'il m'a accordée, lors de la séance d'installation le soir du 25 mai. Cette confiance est le témoignage de leur volonté de partager ensemble les valeurs de la République au service de notre commune.

Il m'a fallu 6 mois de réflexion pour me lancer dans cette aventure avec la volonté de poursuivre les actions engagées par l'équipe précédente.

MAIRE c'est le plus beau mandat. La relation des administrés avec le Maire et ses conseillers municipaux est un lien de proximité, de contact, d'actions concrètes et de partage. Je m'engage à mettre le dynamisme et la rigueur nécessaire à l'intérêt de la commune. Je sais que je pourrai compter sur les compétences de tous les conseillers.

La nouvelle équipe municipale est maintenant pleinement mobilisée et a commencé à travailler sur les différents projets et ce dès le 26 mai.

Nos priorités seront la finalisation du PLU, le lancement de la première tranche de travaux dans le cadre du schéma directeur de l'eau et de l'assainissement, la réalisation de travaux sur l'assainissement de l'avenue du Bugey qui, suite à un passage caméra, nous montre des dégradations importantes sur une longueur de 100m face aux commerces. Ces dégradations « pourraient » être une des conséquences des inondations répétées place de la Liberté.

Nous avons vécu une période inédite de confinement pendant 55 jours. Pendant cette période difficile, on a vu naître de belles initiatives notamment la fabrication de masques en tissu confectionnés par de talentueuses couturières bénévoles. Je les remercie également très chaleureusement.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes vacances estivales et surtout continuez à prendre soin de vous.

Stéphanie BAVUZ

## SOMMAIRE

Le mot du maire.....	02
Vie municipale.....	03
Etat civil .....	04
Activité économique.....	05
COVID 19.....	07
Vivre ensemble.....	09
Associations.....	10
Au fil des randos.....	12
Histoire locale.....	13
Vie scolaire.....	14

# LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE DE VIRIGNIN



Cette nouvelle équipe municipale est :

- ⇒ Un mix entre expérience et renouveau : 6 anciens adjoints et conseillers encadrent 9 nouveaux venus.
- ⇒ Intergénérationnelle : les âges s'échelonnent de 35 à 75 ans.
- ⇒ Représentative de tous les quartiers du village.

**Mais elle est surtout à votre service durant les 6 prochaines années.**

## TRAVAUX A VENIR

Plusieurs travaux sont à venir dans la commune :

- Dans l'avenue du Bugey, les canalisations ont été inspectées par caméra et leur état nécessite un remplacement. Cette intervention devrait résoudre les problèmes d'inondation que nous avons connus.
- A la cantine-garderie, la clôture sera remplacée et les boiseries repeintes. Une étude est également en cours pour réduire le bruit dans le bâtiment.
- L'aire de jeu de la rue du Colombier sera aménagée pour démarquer l'espace de jeux de la rue, pour la sécurité de nos enfants.
- Les tilleuls de la place de l'église et du Mollard seront élagués en deux fois : la moitié cette année et la seconde moitié l'an prochain.

## DECHETTERIES BUGEY SUD

Depuis l'ouverture des inscriptions lancée en novembre 2019, le service de gestion des déchets de la communauté de communes Bugey Sud a enregistré plus de 4 000 foyers. Suite au confinement, la mise en œuvre du nouveau dispositif du contrôle d'accès par lecture de plaques dans les trois déchetteries intercommunales avait été reporté. Il sera effectif le 1er juillet 2020. A partir de cette date, l'accès sera autorisé une première fois sans être inscrit mais il sera refusé les passages suivants.



## COMMISSION D'ACTION SOCIALE

La commune est dotée d'une commission d'action sociale. Elle a notamment pour mission :

Accompagner les personnes en situation délicate et les orienter vers les organismes compétents tels que les assistantes sociales ou les aides à domicile.

Vous pouvez obtenir par la mairie, les coordonnées des différents prestataires sociaux .

Elle s'est adjointe un comité consultatif d'action sociale qui, dans ce domaine, aidera la commission dans ses attributions. Il sera composé, pour partie, de personnes extérieures au conseil municipal.

## COMMISSION COMMUNICATION

Virignin est maintenant sur Facebook !

Ainsi, nous vous tiendrons informés régulièrement des initiatives locales, de la vie au sein de notre commune.

N'hésitez pas en être acteurs en nous faisant parvenir des informations à partager.



Le site internet restera, quant à lui, la source d'informations institutionnelles de la commune.

Enfin, ce bulletin municipal restera bien sûr un média important dans notre relation avec vous !



## NAISSANCES

- Loane VIGNAND le 31 janvier,
- Marius et Nina FELCI le 8 février,
- Maëlle ALESSI le 23 mars,
- Elise SOUFFLET le 1er avril,
- Maëlle ICHAYE le 8 juin,

*Félicitations aux parents et  
bienvenue aux bébés*



## MARIAGES

Pour cause de crise sanitaire, il n'y a pas eu de mariage célébré en ce début d'année.

*Félicitations aux époux*



## DECES

- Henriette PHILIPPE le 20 février,
- Nina FELCI le 21 février
- Arlette STUDER née MILLION le 20 mai

*Toutes nos condoléances aux  
familles*

# ACTIVITE ECONOMIQUE



**Soutenez vos commerces de proximité dans cette période difficile pour eux !**

Ce fut, d'ailleurs, la première décision du nouveau conseil municipal après l'élection de madame le maire et de ses adjoints :

Extrait du PV de la réunion du conseil municipal du 25 mai 2020 :

## **REGULARISATION DES LOYERS DES COMMERCES PLACE DE LA LIBERTE**

Me le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que face à l'impact majeur causé par l'épidémie de Covid 19, la Municipalité en place au 15 mars 2020 a décidé dans l'urgence l'annulation des loyers des commerces ayant dû fermer : le restaurant Le Bouche à Oreille représenté par M. Ludovic MANOS et le salon de coiffure représenté par Me Alexandra PAGES.

Elle précise qu'à ce jour, le salon de coiffure a réouvert.

Me le Maire demande au conseil municipal de se prononcer et propose de valider la gratuité des loyers d'avril, mai et juin 2020 pour le restaurant et la gratuité des loyers d'avril et mai pour le salon de coiffure.

Dans un même temps, Me le Maire informe que par délibération n° D-2019-41, le conseil municipal a revu à la baisse les loyers du local dépôt de pain, du salon de coiffure et du local infirmier à compter du 1<sup>er</sup> février 2020. Elle précise qu'il y a lieu d'entériner cette décision par des avenants aux baux initiaux précisant la date de révision des 3 loyers fixée au 1<sup>er</sup> février de chaque année avec 1<sup>er</sup> révision devant intervenir au 1<sup>er</sup> février 2021.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, PREND ACTE ET VALIDE** les mesures d'aides financières apportées aux commerces ayant dû cesser leurs activités et **APPROUVE** la gratuité :

- Des loyers d'avril, mai et juin pour le restaurant du « Bouche à Oreille ».
- Des loyers d'avril et mai pour le salon de coiffure

Et **APPROUVE** et **AUTORISE** Me le Maire à signer les avenants devant intervenir suite aux modifications des loyers des 3 commerces précités fixant la date de révision au 1<sup>er</sup> février de chaque année.

# NOUVEAU A VIRIGNIN

## CAROSS'AUTO 01



Virignolan depuis 39 ans et autant d'années de carrière en tant que carrossier peintre et responsable d'atelier dans divers établissements, Yves CUSSET se relance cette année dans une nouvelle aventure. Qualité ou défaut professionnel chez lui : Ne jamais regarder dans le rétroviseur !! Inscrit à la chambre des métiers, il se rendra donc à votre disposition pour vous aider et gérer vos "soucis" de carrosserie peinture automobile.

Avec l'expérience acquise au fil des années, il vous conseillera et prendra en charge si vous le souhaitez vos sinistres hors assurance ou avec déclaration d'assurance en collaboration et en accord avec des partenaires professionnels de l'automobile de la région. Il travaillera au sein de leurs locaux dans le respect des règles du métier.

Sachez notamment que votre assurance ne peut en aucun cas vous obliger à aller chez tel ou tel réparateur !! Vous êtes totalement libre d'aller où vous le souhaitez.

N'hésitez donc pas à le contacter du lundi matin au vendredi soir et lui laisser un message ainsi que vos coordonnées sur son portable ou sa boîte mail pour tout renseignement. Votre véhicule sera pris en charge après Contact, Devis et prise de Rendez-vous, tout cela couvert par sa responsabilité civile professionnelle (Assurance Garage).

Il pourra éventuellement se déplacer et ses devis seront effectués gratuitement.

Yves vous remercie par avance de la confiance que vous lui accorderez.



---

## TAKE AWAY spécialités du nord

Au port de **de Virignin**, dans son **Food truck**, depuis le 5 juin, Romuald vous propose :

- Ses frites cuites dans la graisse de bœuf, comme dans le nord,
- Ses burgers et ses sandwichs américains,
- Des boissons fraîches et des glaces.



**Du mercredi au dimanche de 12h à 21h30**



**Tel : 06.09.47.12.87**

# COVID

Maintenant cinq mois que nous nous sommes familiarisés avec ce nom. Cinq mois, ou nous n'avons jamais été aussi proche avec nos smartphones, télévisions, ordinateurs et radios. Cinq mois ou nous n'avons peut-être jamais tous été aussi réceptifs aux besoins des uns et des autres, fraternels et conscients des engagements des métiers à risque.

De quoi parle-t-on ?

Ce virus initialement baptisé SARS-CoV-2 a été nommé Covid-19 le 11 février 2020 par l'OMS pour signifier :

**CO**(corona)**VI**(virus)**D**(disease = maladie en anglais)**19**(Année de sa découverte)

Le 16 Mars dernier, notre président nous annonçait « nous sommes en guerre », une guerre devant nos portes, un virus invisible qui changerait nos habitudes, nos coutumes, notre mode de vie sur une durée indéterminée...

Face à cette pandémie, nous nous devons de ne pas tout stopper, tout mettre en suspens, et faire continuer les projets stratégiques, essentiels à la vie et l'organisation de la commune et maintenir dans la mesure du possible l'éducation de nos enfants et l'aide à nos aînés.

Une organisation exceptionnelle, hors norme, a été mise en place afin de permettre à tous de pouvoir effectuer son devoir civique. Nous avons déposé, dans le respect le plus stricte des normes fixées par Paris, nos bulletins de votes, dans un silence troublant, mais nécessaires à la continuité de l'administration de la commune.

Les premières semaines nous ont permis de nous recentrer sur nos proches, nos enfants.

Nombre d'entre nous ont dû prendre de la distance avec leurs familles... mais cela nous a permis de prendre de la hauteur sur ce que nous avons à porter de main.

Nous avons pu (re)découvrir nos sentiers, notre GR, et nous remettre à des activités sportives et de découvertes. Jamais nos marais et notre vélo route n'ont été aussi fréquentés, appréciés.

Effectivement, nous avons également changé nos habitudes vestimentaires.

Nos chapeaux, casquettes et bérets se sont couplés à un masque lors de nos sorties.

Un tract déposé un soir dans toutes les boîtes aux lettres nous a permis de créer une équipe de bénévoles motivés et rigoureux.

Suite à un appel au don de tissus et l'acquisition par la mairie de rouleaux d'élastiques, nos bénévoles ont pu confectionner **dans un temps RECORD, plus de 500 masques.**



**Nos couturières :** Pascale BANDET, Nelly BLANC, Stéphanie CAPITAN, Françoise DAMBRIERE, Colette DUCHATEAU, Laetitia PUJOS, Chantal REVEILLARD, Virginie TOURNIER, Marie VALENTIN et Isabelle VAN DER MOLINA.

**500** masques complétés par ceux fournis par la région (réceptionnés tardivement), **500** masques confectionnés à leur domicile, en s'échangeant bonnes pratiques et conseils.

Un magnifique symbole de **solidarité** et **générosité**.

Une nouvelle fois, **MERCI**.

L'équipe municipale a pu, par la suite, les distribuer à nos concitoyens, **qui n'ont pas manqué de remercier nos bénévoles**.

Nos enfants ont parfois été plus volontaires que nous à les porter et nous ont montré l'exemple, par amusement, puis par preuve de maturité incroyable.

L'école a du également s'approprier les nouveaux protocoles sanitaires et bouleverser son organisation.



Notre équipe enseignante a su expliquer à nos enfants, tout l'intérêt de ces consignes et reprendre cette tâche si nécessaire à l'intérêt collectif : l'enseignement.

A eux aussi, professeurs des écoles, auxiliaires, et collaborateurs en charge de la garderie et de la cantine nous pouvons tous adresser nos remerciements pour leur inventivité, présence et courage.



Nos aînés n'ont pas été oubliés, une chaîne solidaire et bénévole s'est également formée afin de les aider durant cette période de confinement, parfois plus compliquée pour eux.

Cinq mois...

Cinq mois durant lesquels nous avons pu collectivement ouvrir nos yeux et notre cœur, et être fier d'être Virignolan.

Ne relâchons pas nos efforts, continuons à prendre soin de nous !

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

Bien vivre ensemble est notre focus du mandat. Pour ce faire, chacun doit y mettre un peu du sien. Ainsi, voici quelques petits rappels et conseils pour faire en sorte de vivre à côté les uns des autres sans se gêner :

### Extrait de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

#### CHEZ VOUS :

##### ARTICLE 14 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels que appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération, et d'exploitation de piscines, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent (liste non exhaustive).

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (*liste non exhaustive*) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h 00 à 12h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



#### CE QUI VEUT DIRE :

- ⇒ RESPECTEZ LES HORAIRES DE TONTE ET DE BRICOLAGE STRICTEMENT
- ⇒ SI VOUS COMPTEZ FAIRE UNE PETITE FETE CHEZ VOUS DE TEMPS EN TEMPS : PREVEZ VOS VOISINS A L'AVANCE VOIRE INVITEZ LES !

#### SUR LA VOIE PUBLIQUE :



MERCI DE NE PAS DEPOSER VOS POUBELLES AU SOL. SI LE CONTAINER EST PLEIN, BLOQUE OU QUE VOTRE SAC EST TROP VOLUMINEUX :

- ⇒ ALLEZ AU CONTAINER SUIVANT
- ⇒ CERTAINS CONTAINERS SONT EQUIPES D'UNE TRAPPE A L'ARRIERE POUR LES GROS SACS, IDENTIFIEZ-LES ET UTILISEZ-LES POUR EVITER DE BLOQUER LA TRAPPE.

**POUR MEMOIRE, VOUS ENCOUREZ UNE AMENDE DE 75 EUROS**



## SAPEURS POMPIERS DE VIRIGNIN



### L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE VIRIGNIN,

Vous a proposé pour le premier semestre 2020, La journée **DIOT POLENTE**, le 29 février.

Une belle réussite, encore, avec une vente de 550 saucisses et quelques 120 kg de polenta.

Merci à tous les habitants qui nous ont rendus visite ce jour-là !

En ce qui concerne La **FETE DU FOUR** du 25 juillet, l'Amicale se voit contraint d'annuler.

Les mesures sanitaires, dues au contexte actuel, qui lui sont imposées pour la réalisation de cette manifestation, sont compliquées à mettre en place, et difficilement applicables.

Le CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION de Virignin a connu une « pause » pendant le confinement.

En effet tous les CPINI ont été mis en veille, afin d'éviter la transmission du virus COVID-19 pendant les interventions, et ainsi de contaminer les sapeurs pompiers.

Depuis le déconfinement, nos interventions ont repris.

N'hésitez pas à nous contacter soit :

Par mail à [sapeursdevirignin@gmail.com](mailto:sapeursdevirignin@gmail.com)

Ou auprès du chef de corps du CPINI au 06.77.94.84.46 – Adjudant-chef TESSIER Maryse



Les diots 2020



Jean-Marc et Gilles en pleine action lors des inondations !



**Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, que nous avons connu la fête du port n'aura pas lieu cette année mais nous espérons bien nous rattraper l'an prochain !**

---

## **FESTI'VIRIGNIN**

**Les manifestations prévues par l'association Festi'Virgin ont du être annulées en raison de la crise sanitaire due au COVID 19. Toute l'équipe de Festi vous souhaite de passer un bon été et prenez soins de vous.**



## *Au fil des randos*

Il est aisé pour un Virignolan amateur de marche dans la nature, de partir depuis le devant de sa porte et parcourir un des nombreux itinéraires à sa disposition.

Marcher est bon pour la santé, mais il serait dommage de ne regarder que devant soi quand il y a tant de belles choses à voir ou découvrir... pour rentrer toujours avec le sourire.

Le plus beau site pour beaucoup d'entre nous est sans doute la montagne de Parves, avec ses belvédères sur le Bugey et ses balcons sur le canal ou le Rhône.

Si l'on y prend le temps de regarder autour de soi et baisser les yeux, une flore vivace tout à fait splendide est à admirer.

En voici quelques exemple, en ce mois de mai, avec le LYS MARTAGON, plante bulbeuse de la famille des Liliacées, LA CAMPANULE à feuille de pêcher ou autre gantelée... et l'ORCHIS PYRAMIDAL, espèce d'Orchidée terrestre.



Photos Cathy Gardoni/ Annie Duchier



Quand sur le cadastre Napoléonien **le Saughey** s'appelait **Sauvey** et que le chemin «sous la montagne» (n'est pas désigné sur les cartes actuelle) était le « chemin de Saint-Sorlin », menant à la fontaine du même nom.

### Quartier de la Chapelle et de Saint-Sorlin

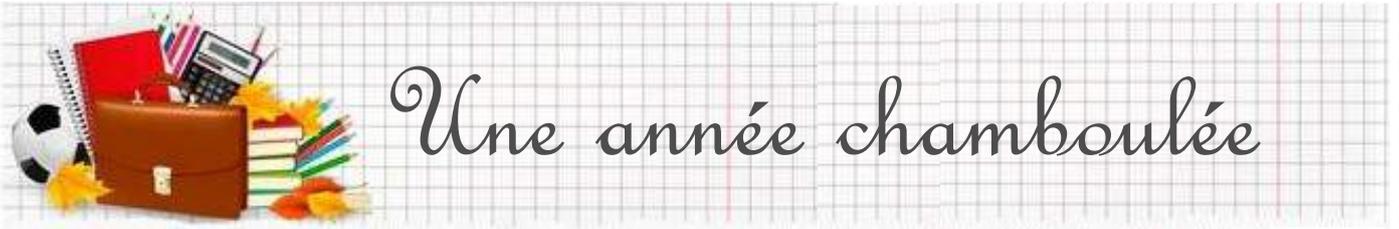
Un monticule, au nord des dernières maisons, indiquerait, d'après la tradition, l'emplacement d'une ancienne **chapelle** dont on ne sait rien d'autre. A l'appui de cette tradition, on peut signaler la découverte fortuite, au nord du monticule, de sépultures qu'on ne sait dater, faute d'observations au moment des faits.

Les habitations de ce quartier sont édifiées, pour une bonne part, sur des substructions antiques, rencontrées à maintes reprises au cours des travaux. Il subsiste, conservés chez des particuliers, quelques vestiges qui témoignent de constructions d'une certaine richesse : une base de colonne, un chapiteau, un piédestal retaillé pour servir de montant de portail, une colonnette réutilisée comme support de table de jardin.

Cette dernière pièce a été trouvée dans le remplissage d'un aqueduc dont on peut penser qu'il alimentait le site depuis une source distante de moins de 300 m. Actuellement, cette source se déverse dans le bassin d'une fontaine figurant au cadastre de 1835 sous le nom de **fontaine Saint-Sorlin**. Ce bassin, encore visible sur la bordure est du *chemin sous la montagne*, était utilisé au début du siècle comme routoir pour le chanvre. La fontaine Saint-Sorlin est mentionnée dans le texte d'une transaction intervenue en 1360 entre le Comte Vert et l'Évêque de Belley

En 1917 ou 1818, on a découvert sous une maison du quartier de la Chapelle une mosaïque polychrome dont une certaine surface était conservée. Des fragments, transportés sans précaution à Belley, ne furent pas gardés. On peut penser qu'il y avait là une belle *villa*, établie, selon les vues de Vitruve, au point de rencontre des pentes boisées, du bocage et de la plaine à champs ouverts.

D'après Suzanne SALLAZ et Raymond VANBRUGGHE.



Le jeudi 12 mars dernier était annoncée la fermeture de toutes les écoles du territoire dès le lundi 15 mars. L'école de Virignin, tout comme les autres écoles de France, a vécu une situation inédite... les informations officielles tardaient à arriver, la durée de cette fermeture n'était pas connue : certains évoquaient 15 jours, d'autres, a minima un mois. Ce fut finalement 2 mois.

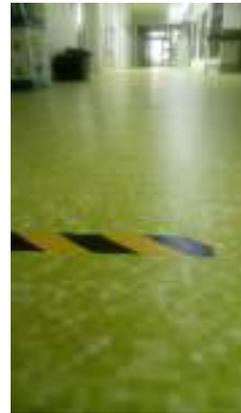
Pendant ces deux mois, les enseignantes ont dû réfléchir à un mode de travail différent et trouver des supports pédagogiques permettant le maintien des apprentissages à distance. Des sites internet ont été créés et, pour les classes en ayant déjà un, les blogs ont aidé dans la communication avec les familles mais cela n'a pas suffi, notamment pour les plus jeunes. La distribution de fiches de travail dans les boîtes aux lettres des familles ou encore des permanences à l'école pour remettre fiches et jeux ont été organisées par les maîtresses.

Des enfants de personnels soignants ont été accueillis dans des écoles spécialement ouvertes sur Belley (les écoles des Cordeliers pour les élèves de maternelle et des Charmilles pour les élèves d'élémentaire). Les enseignantes de Virignin qui en avait la possibilité ont assuré l'accueil sur place plusieurs jours pendant la période de confinement afin de ne pas faire porter tout le poids de cet accueil lourd en termes de contraintes sanitaires aux collègues de Belley.

La directrice a été en lien permanent avec Madame l'Inspectrice, les membres de l'inspection et les familles afin d'organiser l'accueil des enfants des personnels prioritaires, assurer le suivi du travail à distance, préparer la reprise, répondre aux questions et parfois aux inquiétudes des parents.

Lors de l'annonce de la réouverture des écoles au 11 mai, la directrice et la mairie ont travaillé en étroite collaboration pour respecter un protocole sanitaire très lourd (54 pages dans sa version définitive) reçu le 4 mai dont les points clés sont :

- accueil d'un maximum de 10 élèves par classe maternelle, 15 par classe élémentaire
- aucun parent ne pouvait rentrer dans l'école
- Masques obligatoires pour les adultes travaillant à l'école
- Respect de la distanciation physique
- Absence de contact entre enfants
- Coins jeux et bibliothèques supprimées des classes, aucun prêt de matériel possible
- lavages des mains en arrivant à l'école, avant et après chaque récréation, avant de partir de l'école, avant et après le repas de cantine.
- 2 enfants maximum à la fois dans un bloc sanitaire
- accueils, sorties et récréations échelonnées
- désinfection des surfaces et locaux plusieurs fois par jour
- l'implication des familles dans la transmission des gestes barrières
- la prise de température obligatoire avant de venir à l'école pour l'ensemble des personnels et des élèves
- la prise de température régulière au cours de la journée
- la mise à l'écart de l'enfant présentant tout symptôme



Il a fallu recenser tous les élèves susceptibles de revenir à l'école, évaluer la capacité d'accueil de ceux-ci (de nombreuses écoles ont opté pour un accueil partiel) : toutes les enseignantes, AVS et ATSEM ont répondu présentes (certaines laissant leurs enfants seuls à la maison afin de venir à l'école de Virignin). Le soutien des employées communales aux arrivées et départs de l'école a également été nécessaire pour permettre d'accueillir tous les élèves ayant souhaité revenir (38 enfants).

L'enseignement à distance pour ceux restés chez eux a également été maintenu par les enseignantes.

Après plusieurs jours, tout le monde a trouvé son rythme ; il est important de préciser que les enfants, après beaucoup de craintes initiales, ont fait preuve d'une grande implication dans le respect des gestes barrières.



Nouvelle étape et nouvelle réorganisation pour le 2 juin dernier : il a fallu à nouveau recenser les familles souhaitant le retour de leurs enfants à l'école et réorganiser les

classes (remettre les bureaux qui avaient été remisés, veiller à la distanciation physique notamment). A nouveau, tous les élèves souhaitant revenir (52) ont pu être accueillis (avec une rotation hebdomadaire pour un groupe de 8 CM2 de familles non prioritaires).

Enfin, le 22 juin dernier, reprise pour tous les élèves avec un nouveau protocole sanitaire « allégé ».

La rentrée de septembre prochain s'annonce d'ores et déjà inédite : les nouveaux élèves de Petite Section n'ont pas pu découvrir leur future classe en juin comme les années précédentes. Pour eux, la rentrée sera échelonnée sur la semaine du 1<sup>er</sup> septembre. Pour les autres, les enseignantes devront réfléchir à un parcours spécifique permettant d'adapter l'enseignement à la disparité des niveaux inhérente à cette année 2019 2020 particulière.





Mais les traditions sont tout de même conservées : les élèves de la classe de CM2 ont reçu le traditionnel dictionnaire offert par le SOU DES ECOLES. Merci à eux et bonne chance aux futurs collégiens !